Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1115

Artikel: Manipulations génétiques : la nature n'est pas un laboratoire
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011419

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES

La nature n'est pas un laboratoire

Il est temps que les chercheurs acceptent un contrôle démocratique de leur travail. Car, en sortant de leurs laboratoires et en prenant la nature comme champ d'expérience, ils agissent sur le domaine public.

(*jd*) Le développement technique et ses applications engendrent des risques à la dimension de la planète et à l'horizon de plusieurs générations. On ne sait trop que faire des déchets nucléaires dont la dangerosité perdure des siècles durant; la domestication par l'homme de son environnement naturel condamne des espèces végétales et animales dont la disparition définitive influence l'économie générale de la biosphère. L'inquiétude croît également à propos des valeurs, de la dimension éthique en jeu à travers les nouvelles possibilités offertes par la technique. Jusqu'où a-t-on le droit d'aller ? La question est particulièrement brûlante pour ce qui touche aux modifications génétiques.

Le débat peine à descendre dans la rue

Les universités commencent à se préoccuper de ce problème alors que le débat a peine à s'imposer dans des lieux plus accessibles à l'opinion publique. Ainsi l'Ecole polytechnique de Zurich vient de créer un poste consacré à l'éthique et à l'appréciation des risques technologiques. Le Centre de biologie de l'Université de Bâle dispense également des enseignements de philosophie et d'éthique. Dans un récent article (*Neue Zürcher Zeitung* du 12 décembre 1992) l'un des chercheurs de ce centre propose des jalons pour un véritable débat sur les expériences de modification génétique conduites en pleine nature. Rappelons que jusqu'à présent, en Suisse, seules deux expériences avec des pommes de terre ont été autorisées.

Ce qui frappe d'abord, c'est la confrontation stérile entre deux camps également marqués par le dogmatisme: les partisans de ces expériences, à la tête desquels on trouve l'industrie chimique, pour qui le progrès technique ne peut constituer qu'un progrès pour l'humanité; les adversaires pour qui ces expériences ne sont que le prolongement d'une agriculture industrialisée néfaste à l'environnement et donc à proscrire. Des deux côtés dominent préjugés et perception réductrice de la réalité. Et entre les deux, la grande masse des hésitants et des indifférents.

Pas des expériences, des essais

L'approche éthique d'un tel problème passe d'abord, avant tout jugement de valeur, par un effort d'appréhension des faits en cause et de leur complexité: de quoi est-il question exactement dans ces expériences, quel est le contexte écologique et social, y a-t-il des alternatives ? L'auteur conclut provisoirement qu'à l'heure actuelle nos connaissances sont insuffisantes pour fonder une appréciation morale et donc légitimer de telles expériences.

Ces expériences sont en fait des essais; elles ne sont pas réalisées dans des conditions de laboratoire, sous contrôle, à l'abri des facteurs perturbants, mais au contraire en pleine nature puisqu'il s'agit de tester *in vivo* le comportement des nouveaux organismes. La nature devient laboratoire, l'essai se déroule dans un espace public lui-même objet de manipulation, la question acquiert ainsi une dimension politique. En démocratie ceux qui peuvent être touchés par l'exercice d'un pouvoir ont droit à contrôler ce pouvoir. Tout comme dans la recherche clinique, l'accord du patient est indispensable, dans le domaine de la biogénétique le public doit pouvoir donner son opinion; directement sur les principes et par l'intermédiaire d'organes démocratiquement constitués pour les décisions plus concrètes. Aujourd'hui les commissions autodésignées par les milieux scientifiques n'ont aucune légitimité: pour de tels enjeux, les experts n'ont pas à se substituer à la population concernée pour dire ce qui est acceptable.

Le temps de décisions moins unilatérales

L'évaluation des risques technologiques n'est pas une question scientifique seulement; des valeurs sont en jeu. Jusqu'à présent, dans un débat influencé par deux réductionnismes antagoniques, on n'a parlé que de moratoire, d'interdiction, de limitation ou au contraire de nécessaire liberté. Il est temps maintenant de réfléchir et de mettre en place des procédures qui permettent une discussion plus sereine et des décisions moins unilatérales, notamment en ouvrant les organes compétents à tous les milieux intéressés, y compris aux esprits critiques. ■

CIO

Manœuvres pour accéder à l'Olympe

(*jd*) Les ambitions du Comité international olympique n'ont pas de limite. A l'occasion du 100e anniversaire de sa création, le CIO n'aspire à rien de moins que le prix Nobel de la paix. A cet effet il a signé en 1991 déjà un contrat avec un bureau de relations publiques chargé de préparer le terrain. Logiques avec eux-mêmes, les affairistes cooptés du sport mondial, qui ont fait des jeux une gigantesque machine à fric, n'ont aucune confiance dans la force de rayonnement de l'idéal olympique; il faut donc qu'ils s'achètent une image. Pour les membres du comité Nobel, traditionnellement muets sur les candidatures, c'en était trop; deux d'entre eux ont fait savoir publiquement leur désapprobation face à de tels procédés. Ce qui pourrait bien signifier l'enterrement des espoirs olympiques. ■

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Productivité

(*ag*) La comptabilité nationale révèle qu'en 1991 le PIB en volume a connu une croissance négative de – 0,1%. C'est la moins bonne performance depuis dix ans.

Durant la même période, la population active a baissé elle aussi de 0,1%.

En conséquence, l'indice de la productivité du travail est resté stable. Paradoxe de cet indicateur: la production pourrait diminuer dix fois, le chômage décupler et la productivité du travail rester stable ! Et s'il n'en reste qu'un... ■